



LIGUE DE BRETAGNE DE BADMINTON

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

13 octobre 2020

Réunion tenue par visioconférence

Membres présents : Serge ACKERMANN, Liliane AH-PENG, Marc BODIGUEL, Océane COQUIO, Pierre CORDON, Olivier FROUIN, Aline HERVE, Régis HERVE, Marc LE HENANF, Christophe MILLET, Thierry QUERE, Michel VANLANDE et Jean-Philippe VEGEE.

Membres absents excusés : Catherine AMOUREUX (Médecin)

Ordre du jour :

- I. Procès-verbaux de l'Assemblée générale ordinaire et de l'Assemblée générale électorale du 3 octobre 2020 ;
- II. Installation des commissions régionales, suivies de l'élection de leurs responsables ;
- III. Présentation des statistiques de début de saison et analyse ;
- IV. Actualité et activités des commissions régionales ;
- V. Questions diverses.

Le quorum étant atteint, les conditions statutaires remplies, la séance débute à 20h30.

I. Procès-verbaux de l'Assemblée générale ordinaire et de l'Assemblée générale électorale du 3 octobre 2020

Les procès-verbaux ont été adressés aux administrateurs par voie électronique le 14 octobre 2020. Ils seront soumis à approbation lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire de la Ligue de Bretagne de Badminton.

II. Installation des commissions régionales, suivies de l'élection de leurs responsables

Le tableau portant répartition des fonctions, composition des commissions régionales est présenté aux administrateurs. Après complétion de celui-ci, la liste des responsables, jointe au présent compte rendu en annexe, est soumise à approbation. Cette première version pourra être enrichie, en fonction des retours des Comités départementaux et des adhérents qui souhaiteront participer aux travaux menés par la Ligue.

La composition des commissions régionales est adoptée à l'unanimité des présents. Les responsables des commissions régionales sont élus à l'unanimité des présents.
--

III. Présentation des statistiques de début de saison et analyse

III-1) Clubs

Le Président présente rapidement les statistiques de début de saison. Le nombre de clubs et de licenciés par département est discuté :

- Côtes d'Armor (26 clubs) : le club de Binic s'est affilié à nouveau. Un projet de création de club à Plouha est en cours.
- Finistère (20 clubs) : si celui de Crozon quitte la Fédération française de badminton (FFBad), ceux de Clohars-Carnoët, d'Ergué-Gabéric ont confirmé leur souhait de rejoindre le mouvement fédéral. La constitution d'un club à Milizac est attendue.
- Ille-et-Vilaine (76 clubs) : Rennes GLS est à nouveau actif. 5 structures n'ont pas entamé les démarches pour s'affilier cette saison : Guipel, Muel, Rennes ASMR, Rennes 4S et Saint-Méloir-des-Ondes. L'instauration d'un nouveau club à Saint-Armel est en cours.
- Morbihan : 32 clubs sont affiliés, le patronage laïque de Lorient quitte la FFBAD.

III-2) Licenciés

Le nombre global de licenciés sur la région connaît une baisse significative de 15,5 %. Cette diminution, variable selon les départements, s'explique par le contexte sanitaire actuel d'une part, l'attente de nombreuses personnes d'annonces officielles sur les conditions de reprise des compétitions et d'accueil des jeunes pratiquants d'autre part. A ce propos, les limites pour l'inscription des équipes aux compétitions interclubs, départementales ou régionales en Ille-et-Vilaine étant plus tardives qu'usuellement, un décalage de nombres d'inscription de joueurs a été observé. Une correction du phénomène observé en ce début de saison est donc attendue.

IV. Actualité et activités des commissions régionales

IV-1) Commission des finances

L'ensemble des démarches est lancé : le budget prévisionnel pour la saison à venir a été réalisé, l'établissement du bilan et du compte de résultat est en cours. La refonte de la présentation de l'ensemble des éléments comptables, d'une approche analytique à une structuration réglementaire, est amorcée. Un examen de l'ensemble des subventions sollicitées est programmé. Il sera mené par Serge ACKERMANN et Jean-Paul DIDIER et permettra de bâtir une nouvelle présentation analytique correspondant aux périmètres actuels des commissions régionales.

Serge ACKERMANN annonce que Pierre CORDON s'occupera de la gestion des salaires des 5 salariés de la Ligue via le dispositif chèque-emploi associatif (CEA).

Le Président propose de formaliser les délégations de fonction et de signature pour faciliter l'administration de la Ligue. Sont soumises à approbation les délégations de signature pour engager financièrement la Ligue et traiter des opérations courantes nécessaires au bon fonctionnement de la Ligue aux personnes suivantes :

- Serge ACKERMANN, Trésorier, et Pierre CORDON, Trésorier adjoint,
- François MENUGE, salarié, avec un plafond de 1 000 € par opération.

La proposition de délégation de signature est adoptée à l'unanimité des présents.
Sont autorisés à réaliser l'ensemble des opérations financières relatives au bon fonctionnement de la Ligue Christophe MILLET, Président, Serge ACKERMANN, Trésorier, Pierre CORDON, Trésorier adjoint.
François MENUGE est autorisé à réaliser l'ensemble des opérations financières relatives au bon fonctionnement de la Ligue, avec une limite maximale de 1 000 € par opération.

IV-2) Commission communication

Un audit a été lancé sur la communication, tant sur les volets interne qu'externe. L'ensemble des salariés sera rencontré à cette fin. Les entretiens avec Samuel HOCHARD, François MENUGE et Céline RADE ont été menés. Ceux avec Erwin KEHLHOFFNER et Pierre GUINNEBAULT sont programmés. Cet audit vise à clarifier le rôle et les missions de chacun. Il sera décliné en propositions d'actions par Jean-Philippe VEGEE.

IV-3) Commission jeunes

La première étape du circuit élite jeunes est programmée les 13, 14 et 15 novembre 2020 à Saint-Louis. 18 des 20 joueurs de Bretagne sélectionnés pour y participer ont répondu positivement quant à leur présence. La liste définitive sera établie plus tard, en fonction de leur sélection. L'engagement financier de la Ligue est estimé comme suit :

- Frais d'hébergement (hôtel, lits séparés) : 1 644 €,
- Transport (train) : 2 941 €,

complété par la masse salariale consacrée à l'accompagnement et au conseil sportif, apporté par les quatre cadres techniques missionnés pour ce faire.

Les prochains trophées régionaux jeunes se dérouleront :

- TRJ S2 : le 22 novembre 2020 en Ille-et-Vilaine, à Fougères et Saint-Jacques pour les tableaux respectivement espoir et élite,

Le président souhaite que la Ligue soit représentée sur les deux lieux de ce TRJ S2. Un appel à volontaire est lancé.

- TRJ D2 : le 6 décembre 2020, en Ille-et-Vilaine. Le lieu sera défini en lien avec le Comité départemental.

Concernant le pôle espoir régional de Dinard, les retours sur les plans sportif et scolaire des jeunes sont bons, l'emploi du temps permettant de bien concilier les plages de formation et d'entraînement, d'une durée variant entre 12 et 14 heures par semaine. Une journée commune de séances d'entraînement avec les pôles de Caen et de Nantes est programmée le jeudi 15 octobre 2020.

Les stages prévus pour les vacances de la Toussaint sont pour le moment maintenus. Ils ne pourront toutefois se dérouler au Lycée de la Touche de Ploërmel dans le Morbihan du fait des obligations sanitaires. Le site retenu est celui du pôle espoir de Dinard, le phasage des stages étant le suivant :

- Elite minimales et cadets : du 26 au 28 octobre 2020, pour 16 joueurs présents,
- Elite benjamins et minimales : du 29 au 30 octobre 2020, 26 joueurs étant convoqués.

La journée régionale à destination des poussins est programmée le 26 octobre 2020. Elle se tiendra à Pontivy, en Morbihan. Elle permettra d'accueillir et de former 14 joueurs repérés.

A ce titre, les stages de détection prévus dans le cadre du dispositif avenir jeunes sont organisés par les comités départementaux aux dates suivantes :

- Côtes d'Armor : 22 et 23 octobre 2020,
- Finistère : 9 janvier 2021,
- Ille-et-Vilaine : 28 octobre 2020,
- Morbihan : 22 et 23 octobre 2020.

Samuel HOCHARD, Erwin KEHLHOFFNER ou Pierre GUINNEBAULT seront présents sur ces journées.

L'appel à candidatures pour l'organisation des championnats de Bretagne jeunes a été lancé début septembre 2020. Les juges-arbitres pour cette compétition seront Aude LE HOAI-HEDREUL, principale, et Michel VANLANDE, adjoint. Une formation arbitrale aura lieu durant cette compétition.

Un dossier a été reçu, déposé conjointement par les clubs Badminton à Gouesnou et le patronage laïque du Relecq-Kerhuon.

La candidature conjointe des clubs BAG et PLRK est adoptée à l'unanimité des votants, Liliane AH-PENG ne prenant pas part au vote.

IV-4) Commission des officiels techniques

La première réunion de la commission des officiels techniques a été décalée au 21 novembre 2020. Toutefois, le contexte sanitaire impose à tout organisateur de manifestation sportive la rédaction d'un protocole pour limiter la propagation du virus covid-19. La Ligue doit adopter, dans ce cadre, un protocole pour les compétitions régionales. Il pourra servir de trame pour l'ensemble des clubs de Bretagne, car adaptable grâce à des champs laissés vides. La diffusion de ce document sera l'occasion de rappeler la responsabilité des clubs et de leurs dirigeants en cas de contamination lors des manifestations qu'ils organisent, en cas d'absence ou d'écart par rapport à ce protocole.

La proposition de rédiger et fournir une trame de protocole Covid-19 à l'ensemble des clubs de Bretagne est adoptée à l'unanimité des présents.

La proposition de contacter l'ensemble des parties et d'en informer les clubs est adoptée à l'unanimité des présents.

Par ailleurs, Christian GUILLOREL, juge-arbitre lors du tournoi organisé à Brest par le club les manchots de la rade, a remonté les problèmes de comportement de plusieurs joueurs et leur refus d'appliquer les mesures barrières. La saisine de la commission disciplinaire a été requise. Le Président propose de contacter l'ensemble des parties concernées et d'adresser, pour information, un courrier de rappel du respect des obligations sanitaires aux clubs.

IV-5) Commission interclubs

Pour information, les journées de pré-nationale se sont déroulées le 19 septembre et le 10 octobre 2020, celle des interclubs régionaux le 11 octobre 2020.

En outre, le règlement des compétitions interclubs nationales a récemment connu quelques évolutions. L'intégration de ces modifications dans le règlement régional est interrogée. Le Président propose qu'Olivier FROUIN mène la réflexion sur ce sujet.

La proposition de travailler sur une éventuelle évolution du règlement régional des interclubs et de confier cette tâche à Olivier FROUIN est adoptée à l'unanimité des présents.

IV-6) Commission formation

Le calendrier des formations est présenté pour information. Il se décompose comme suit :

a) Module d'entrée en formation (MODEF) :

Côtes d'Armor / Ploufragan : 31 octobre et 1er novembre 2020,

Ille-et-Vilaine / Dinard : 21-22 novembre 2020,

Morbihan / Taupont : 12-13 décembre 2020 (les modalités d'hébergement restent à définir),

Finistère / Concarneau : 6-7 février 2021.

b) Filière animation :

Animateur Bénévole 1 / Côtes d'Armor / Ploufragan : 27-28 mars et 17-18 avril 2021,

Animateur Bénévole 1 / Morbihan / Taupont : 16-17 janvier et 13-14 février 2021,

Animateur Bénévole 2 Adultes / à définir : 23-24 janvier et 20-21 février 2021,

Animateur Bénévole 2 Jeunes / à définir : 17-18 octobre 2020 et 5-6 décembre 2020 et 6-7 février 2021.

c) Filière entraînement :

Entraîneur Bénévole 1 / à définir : 20-21 février, 27-28 mars et 24-25 avril 2021,

Entraîneur Bénévole 2 : non programmé à ce jour.

d) Filière professionnelle :

CQP Court / à définir : 12-13-14 mars et 17-18 avril 2021.

Lors du dernier séminaire de l'équipe technique régionale (ETR), l'opportunité d'une réunion des entraîneurs de Bretagne portant sur la performance a été discutée et retenue. Ce moment d'échanges regroupera cadres techniques des comités, les entraîneurs des clubs avenir, ainsi que ceux des clubs formateurs. Le thème choisi est la pré-filière, i.e. les poussins et benjamins avant leur entrée au pôle espoir régional, et ce dans son ensemble : l'accompagnement au quotidien, les stages de détection, de perfectionnement, l'accompagnement en compétition, etc. La date n'est pas encore déterminée.

Sont ensuite évoquées l'adhésion de la Ligue de badminton de Bretagne à l'Assurance formation des activités du spectacle (AFDAS) et la régularisation tant de la situation administrative que des cotisations à verser auprès de cet opérateur de compétences (OPCO), ainsi qu'une offre de formation en préparation mentale délivrée par l'organisme Nouvelles formations.

Le Président propose que Serge ACKERMANN vérifie l'adhésion de la Ligue à l'AFDAS, et de régulariser la situation avec cet OPCO. Une fois la Ligue en règle, le Président propose que les réponses aux salariés sur leurs besoins exprimés en termes de formation soient apportées par les élus du secteur concerné.

V. Questions diverses

V-1) Contractualisation avec la Région Bretagne

Le dossier de contractualisation est à adresser pour le 24 décembre 2020. Il sera préparé par Serge ACKERMANN, Jean-Paul DIDIER et Christophe MILLET, avec l'appui de Samuel HOCHARD.

V-2) Validation des comptes rendus de réunion

Les comptes rendus de réunion seront idéalement transmis dans les deux semaines suivant la réunion, pour validation par courriel par les administrateurs, et publication.

V-3) Validation des licences sous Poona

Guillaume GAILLY, agent de développement, a fait part de difficultés de validation de licences rencontrées sous l'application Poona, en dépit de la démarche effectuée jusqu'à l'effectivité du paiement, exposées lors d'une réunion des agents de développement de la FFBad. Les conséquences de ce problème technique sur les compétitions organisées en Bretagne sont évoquées. Les écarts repérés seront vérifiés afin de garantir le respect des règlements départementaux et régionaux.

V-4) Formation des officiels techniques

Le Conseil d'administration est sollicité pour valider le principe annoncé sous la précédente mandature d'une prise en charge financière d'une partie des frais de formation pour les officiels techniques, ici pour un stage de deux jours organisé les 17 et 18 octobre 2020 par la Ligue de Normandie pour l'obtention du grade fédéral.

La proposition de prise en charge des frais de formation à hauteur de 300 € pour la formation des officiels techniques en Normandie en octobre 2020 est adoptée à l'unanimité des présents.

V-5) Participation des salariés aux travaux des commissions et aux réunions du Conseil d'administration

La participation des salariés de la Ligue aux réunions du Conseil d'administration, pour apport de leur expertise et de leurs compétences dans les domaines adéquats, est interrogée.

La proposition de participation des salariés de la Ligue est adoptée à l'unanimité des présents. Les modalités de cette participation seront à définir.

V-6) Mise en conformité des pratiques de la Ligue par rapport au règlement général de protection des données (RGPD)

L'audit proposé par la Fédération dans le cadre de la mise en conformité des pratiques liées au récolement, au traitement et à la conservation des données personnelles a été mené pour la Ligue. Les actions correctives n'ont pas été réalisées, elles doivent être mises en œuvre dans les meilleurs délais.

V-7) Validation du compte rendu du Conseil d'administration du 3 septembre 2020

Le renouvellement conséquent des membres du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale électorale du 3 octobre 2020, interroge la pertinence par cette instance d'une validation du compte rendu de la dernière réunion, le 9 septembre 2020. Cette nouvelle instance étant régulièrement élue, elle est compétente pour ce faire. Le Président propose que le compte rendu de la réunion du 9 septembre 2020 soit adressée aux nouveaux administrateurs et validé par voie électronique.

La proposition de validation du compte rendu du Conseil d'administration du 9 septembre 2020 par voie électronique est adoptée à l'unanimité des présents.

La prochaine réunion du Conseil d'administration est programmée le 19 novembre 2020, à 20h30. Elle se déroulera en visioconférence au regard du contexte sanitaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h40.

Procès-verbal adopté par voie électronique le 24 octobre 2020.

Christophe MILLET
Président

Marc LE HENANF
Secrétaire